



Revue de presse hebdomadaire n°29

**Semaine :
du 20 au 25 Octobre 2008**

**Cette revue de presse est préparée par l'Observatoire de la
Corruption de Transparency Maroc**

20/10/08

Al Hoceima : 4 milliards de centimes perdus suite aux intempéries

Le projet de la place Mohammed VI à Al Hoceima, dont le montant s'élève à 4 milliards de centimes, s'est soldé par un échec. Les dégâts qui ont touché cette place à la suite des précipitations qui ont frappé la ville a montré aussi bien la précarité des infrastructures que la négligence des autorités locales.

Assabahia

Salé : la pelouse du stade Boubker Amar complètement dégradée

Malgré les contestations des médecins et des joueurs qui estiment que le gazon synthétique a des retombées néfastes sur la santé des joueurs, la Fédération Royale Marocaine de football a précisé qu'il permet des économies en termes de ressources hydrauliques et a doté le stade Boubker Amar à Salé d'une pelouse artificielle. Aujourd'hui, l'état du gazon est déplorable à la suite des dernières précipitations.

Rissalat Al ouma

Essaouira : Protestations contre des recrutements non transparents

Appelant à la transparence, un groupe de chômeurs de la commune de Bijdad dans la province d'Essaouira a dénoncé des recrutements douteux dans cette commune. Toutefois, le président de la commune a précisé qu'il s'agissait seulement de la mutation de deux fonctionnaires en accord avec le délégué régional de l'entraide nationale et le maire de la ville.

Attajdid

Inondations : on fait les comptes

14 personnes décédées et des infrastructures endommagées, tel a été le bilan des dernières précipitations qui ont touché le Maroc. Aussi, sur ordre express de Mohammed VI, ministres et responsables sécuritaires, se sont réunis pour réfléchir à la mise en place d'un plan d'urgence destiné aux zones sinistrées.

Telquel

Alerte : Journalistes sous la menace

A la suite des articles qu'ils ont publiés dénonçant la fraude dans les élections partielles, Abdelhamid Jmahri et Mohamed Belboudali, respectivement rédacteur en chef et journaliste au journal Al Itihad Al Ichiraki, ont été menacés de mort. Le SNMP condamne cet événement et donne rendez-vous pour une campagne médiatique dédiée à la protection des journalistes.

Telquel

Marché financier : le CDVM hausse le ton

Dans un communiqué, publié le 13 octobre, le CDVM met en garde les sociétés de bourse contre les ventes à découvert illégales. Les analystes se demandent si ce n'est pas un renversement de vapeur dans le dossier de la CFG. Joint par Telquel, les responsables de ce conseil nient que le communiqué fasse suite à l'affaire de la CFG.

Telquel

Affaire du terrain de la reine mère : une escroquerie presque parfaite

Auteurs de la vente illégale d'un terrain à Marrakech, appartenant à la Reine mère, Mahjoubi Fahmi, homme d'affaires, Abdelilah Oualal, gérant d'un cabinet de comptabilité et de conseil juridique et fiscal à Rabat, Essafi Baidane, présenté comme détaché du palais royal et Ahmed Tamer, notaire à Casablanca, ont comparu devant le juge. Rappelons que les complices sont poursuivis pour escroquerie, vol, association de malfaiteurs et émission de chèques sans provision.

Maroc Hebdo

Rabat : Manifestations contre l'agence d'aménagement de la vallée du Bouregreg

L'instance nationale de défense des biens publics Maroc et les associations des barreaux du Maroc ont organisé le 17 octobre une conférence sur l'expropriation, l'intérêt public et le développement. Cette manifestation a eu l'allure d'un plaidoyer contre l'agence d'aménagement de la vallée du Bouregreg où un ensemble de dérogations ont été enregistrées. L'instance prévoit également de préparer une note relatant les diverses irrégularités enregistrées au niveau de l'agence, qu'elle soumettra au parlement et à la primature pour que soient prises les mesures nécessaires.

Al Massae

Polémique autour de la passation d'un marché de projet d'aménagement d'une place publique à Chichaoua

La passation du marché public n° 23/2008 relatif à l'aménagement d'une place publique à Chichaoua fait des vagues. Appartenant à un conseiller communal, la société attributaire du marché est sujette à plusieurs critiques notamment à cause des irrégularités constatées, à savoir le non respect des normes en vigueur et la dilapidation de l'argent public. Rappelons que le marché a coûté au conseiller 186 millions de centimes alors que l'étude de l'architecte a estimé le projet à 273 millions de centimes.

Al Ahdath Al Maghribia

Le tribunal administratif de Casablanca condamne PAG Parking pour actes illégaux

Condamnée à verser des dédommagements à un automobiliste qui a trouvé sa voiture immobilisée par un sabot devant son domicile, la société PAG Parking, gestionnaire délégué du stationnement automobile à Casablanca, semble agir illégalement aux yeux de la justice. Cette société, en cas de défaut de paiement ou de dépassement du temps de stationnement prépayé par un automobiliste, utilise les sabots, rédige les PV et exige le paiement d'une amende pour enlever le sabot, sans avoir la qualité requise et en l'absence de l'autorité compétente.

L'Opinion

21/10/08

Casablanca : Le Roi reporte l'inauguration du marché de gros de poisson

Le projet de mise en place du marché de gros de poisson, d'une superficie de 5 hectares, à Sidi Othmane, fait couler beaucoup d'encre. Des rumeurs courent sur l'envoi d'une haute commission pour déceler les diverses irrégularités dont a fait objet ce projet et attribuent à la colère royale le report de l'inauguration du marché. Toutefois, des sources de l'Office National des Pêches (ONP) et la Commune urbaine de Casablanca (CUC) expliquent cet ajournement par la surcharge de l'agenda du roi.

Assabah

Pénurie de cadres pédagogiques dans la Région Taza-Al Hoceima

Malgré les programmes entrepris pour la mise à niveau de l'enseignement dans la région de Taza-Al Hoceima-Taounate, le manque d'instituteurs augmente, d'après Mohamed Hami, directeur de l'académie de la région. Souhaitant moderniser le secteur et mettre fin à la déperdition scolaire, l'académie invite le corps professoral à s'intégrer pleinement dans l'effort de modernisation entrepris.

Assabahia

Les responsables du ministère de la santé négligent la dégradation de la situation des professionnels du secteur

Le dernier conseil de la fédération nationale du secteur de la santé à Meknès dénonce la négligence des responsables, au niveau local et central, ainsi que la dégradation des conditions de travail du personnel de santé. Le conseil dénonce également le retard dans l'exécution de tous les dispositifs de l'accord du 07 avril 2006, y compris ce qui concerne les œuvres sociales et la gestion et la promotion des cadres du secteur.

Attajdid

Les élèves boycottent les études et protestent contre la surcharge des classes

Certains enseignants ont été surpris par l'absence collective des élèves qui ont manqué les cours du vendredi 17 octobre 2008 dans les douars (Tazoult, Tekselt, Layoune, Amalkradan et Ait Wahman) relevant de la commune d'Adis. Le boycott des cours témoigne de la situation dégradée des établissements scolaires due principalement au manque d'équipements de base et à la surcharge des classes, ceci en l'absence totale d'une intervention réelle des responsables.

Attajdid

Mécontentement des promoteurs face aux passations des contrats de marchés à Essaouira

Les opérations de location des marchés hebdomadaires et de certains équipements publics dans les communes rurales de la province d'Essaouira ont suscité les réactions des prestataires de ces équipements ainsi que celles des promoteurs qui se sont trouvés privés de ces marchés d'une manière inexplicable. Ces derniers ont appelé à la transparence des transactions et ont déposé des plaintes en justice concernant les irrégularités observées lors de l'attribution et de la location de ces marchés.

Al Ahdath Almaghribia

El Jadida : Ambiguïté autour du projet de construction d'une cité universitaire

Des conseillers communaux de la municipalité d'El Jadida ont critiqué le président du conseil communal qui les a invités, à une session exceptionnelle, pour approuver la location d'un terrain communal à la société « Dyar Almadina » relevant de la CDG et ce pour la construction d'une cité universitaire. Les conseillers ont appelé les autorités de tutelle à appliquer la circulaire du ministère de l'intérieur du 25 juillet 2006 relative aux procédures requises en la matière. Un conseiller de la même municipalité a confirmé que le loyer mensuel de ce terrain dont la superficie est de 14 831m² ne dépassera pas 6000 DH et qu'aucun appel d'offre n'a été lancé pour permettre une concurrence saine entre les différents promoteurs immobiliers.

Al Massae

22/10/08

Condamnation d'un élève : arrêtez ce délire !

Le tribunal de première instance de Marrakech a condamné un élève de niveau baccalauréat, sans la présence d'avocats de la défense, à un an et demi de prison ferme pour atteinte et manque de respect à la personne du Roi, parce qu'il avait écrit au tableau : « Dieu, la Patrie et le FC-Barcelone ».

Achourouk

Rapport : de beaux hôpitaux, mais inefficaces

Lancée en 1999 avec le soutien de la Banque Mondiale et visant la rénovation et la modernisation du secteur de la santé et de son parc immobilier, le projet de financement et de gestion du secteur de la santé (PFGSS), a dépassé les délais impartis et abouti à des résultats décevants. Le rapport d'achèvement du projet a révélé diverses lacunes à savoir la stagnation de la performance des hôpitaux, le manque de staff qualifié ainsi que la mauvaise planification budgétaire des hôpitaux.

Le Soir

Santé : L'intérieur accusé de bloquer le RAMED

L'association marocaine du droit à la santé accuse le ministre de l'intérieur du blocage du Réseau d'Assistance Médicale des Economiquement Démunis (RAMED). Selon la même ONG, le ministère craint les conséquences de la délivrance d'une carte reconnaissant la pauvreté, telle que la revendication de droits dépassant ceux liés à l'accès aux soins de santé.

Le Soir

Projet de loi pour annuler les « agréments » dans le transport public

Le ministère des transports et de l'équipement est en train de finaliser le projet de loi relatif à l'annulation des agréments dans les transports publics de voyageurs et à leur remplacement par des appels d'offre dont les CPS seront adaptés à la demande. Ce projet de loi, prévu pour la prochaine session législative, ne concerne pas l'exploitation des taxis dans le périmètre urbain. Il s'inscrit dans la stratégie de lutte contre l'économie de rente conformément aux recommandations du dernier discours royal.

Al Jarida

Récupération de l'URL qui dévoile les « scandales » de la police judiciaire

En se faisant passer pour un responsable de la Sûreté de Fès, le propriétaire de la vidéo publiée sur « skyrock », a réussi à activer l'accès à cette vidéo dans laquelle sont montrés les scandales de manipulations de PV et les dossiers de trafiquants de drogue. Rappelons que, suite à la réception d'informations sur ces irrégularités, la brigade nationale de la police judiciaire, relevant de la préfecture de police de Fès, a ouvert des enquêtes sur des trafiquants internationaux de drogue.

Al Jarida

Le ministère du développement social, de la famille et de la solidarité n'a pas envoyé l'aide financière promise

Le président de l'association parents et amis des handicapés mentaux à Casablanca, Radwan Ali, a déclaré qu'il n'a pas encore reçu l'aide financière, en dépit des promesses du ministère du développement social, de la famille et de la solidarité. Ce ministère n'a contacté l'association qu'après le sit-in, organisé les 14 et 15 octobre sur le thème « ni études, ni cartables ». N'ayant pas bénéficié des dons royaux de cartables, ces 185 handicapés se retrouvent toujours privés du droit à l'enseignement.

Al Ittihad al Ichtiraki

Immigration clandestine : Enquête avec 55 personnes

Le procureur général près la cour d'appel de Tanger a décidé 4 nouvelles arrestations dans le cadre de l'enquête sur la plus grande immigration illégale utilisant des faux passeports et des documents de voyage falsifiés. L'enquête se poursuivra avec de nouveaux suspects notamment des agents de la sûreté et des hauts responsables accusés de constitution de bande criminelle, falsification et abus de pouvoir.

Al Ahdath Almaghribia

De nouveaux rebondissements dans l'affaire du terrain de la mère du Roi

L'enquête que la brigade nationale de la police judiciaire avait menée comporte des lacunes car elle n'a pas porté sur toutes les personnes impliquées dans l'affaire du terrain de la mère du Roi à Marrakech. Aussi, de nouveaux suspects sont recherchés notamment la notaire, fille d'un responsable de la justice qui a disparu dès le début de l'enquête, ainsi qu'un responsable à la direction des impôts.

Al Ahdath Almaghribia

23/10/08

Tanger : 8 personnes renvoyées devant la chambre criminelle pour le meurtre d'un homme d'affaire

Meurtre d'un homme d'affaire irlandais, falsification de documents officiels, escroquerie, complicité dans la corruption d'agents pour obtention d'un faux enregistrement de départ au poste frontière et non-dénonciation sont les principales accusations pesant sur huit personnes qui ont comparu mardi devant la chambre criminelle près la cour d'appel à Tanger. Rappelons que les accusés ont nié en bloc ces accusations.

MAP

Irrégularités à l'ONE à Nador

La hausse du montant des factures d'électricité a suscité la colère des habitants de la ville de Nador qui ont décidé d'organiser un sit-in. Cependant, ce dernier a été annulé car le directeur de l'ONE de Nador a reconnu l'existence de quelques irrégularités au sein de l'ONE et leur a demandé un délai de 20 jours pour résoudre le problème.

Al Massae

Monopole et clientélisme dans le secteur de l'urbanisme à Béni-mellal

Dans un communiqué, le CMDH a dénoncé les problèmes dont souffre le secteur de l'urbanisme et de l'habitat à Béni-mellal, notamment : la bureaucratie, le clientélisme, la corruption ainsi que le manque de planification du secteur.

Attajdid

Marrakech : Démissions collectives à la RADEEMA à la suite de recrutements suspects et de coupures fréquentes de l'eau potable

Six sur sept des membres du conseil communal de Marrakech ont démissionné du conseil d'administration de la régie à cause du recrutement suspect de vingt personnes, de l'existence de fonctionnaires fantômes, des coupures de plus en plus fréquentes de l'eau potable ainsi que du manque d'informations des membres de la régie sur ses projets et ses réalisations.

Al Ahdath Almaghribia

Conservation foncière : un témoin qui se transforme en accusé !

Suite à la réception d'un titre foncier et d'un récépissé de paiement falsifiés présentés par trois citoyens, souhaitant consulter l'immatriculation d'un terrain à Hay Hassani à Casa, Naima Amrani, cadre à la conservation foncière, a informé le conservateur et une enquête a été ouverte. Ainsi, Abdelmajid Jamii, propriétaire de la maison ainsi que Abdelfatah Adnane, intermédiaire ont été condamnés, respectivement à 4 mois de prison avec sursis et une amende de 500 DH et à 3 mois de prison ferme et une amende de 1000 DH. Trois mois après, l'affaire a pris un nouveau tournant : Paradoxalement, Naima Amrani s'est trouvée impliquée dans une affaire de falsification et corruption (réception de 2 millions de centimes par opération). Les syndicats du secteur soutiennent Amrani et invitent les responsables à assurer une protection des fonctionnaires intègres de la conservation foncière.

Al Ittihad Alichtiraki

24/10/08

Les pluies 'emportent' 900 millions à Boulemane

A la suite des intempéries qui ont touché le Maroc, la région de Fès-Boulemane a perdu 900 millions de centimes : 450 hectares de terrains agricoles ont été inondés, 2 ponts et un centre de production de l'électricité ont été détruits, plusieurs habitations se sont trouvées isolées...etc.

Assabahia

Le directeur de l'INAS est accusé de tyrannie et de despotisme

La fédération nationale de la santé a confirmé que le directeur de l'INAS, accusé par des syndicats de despotisme, a été l'auteur de nombreuses irrégularités que ce dernier nie en bloc : abus de pouvoir au détriment des décisions du ministère, marginalisation, provocation et harcèlement des cadres, manipulation des concours d'accès à l'institut...etc.

Al Jarida

Sit-in des habitants de Khouribga contre des procédures de recrutement non transparentes

Avec l'appui de l'association nationale des diplômés chômeurs, les habitants de la commune 'hattane' dans la province de Khouribga, ont organisé un sit-in devant le siège de la commune protestant contre le favoritisme et le clientélisme qui ont marqué la sélection des candidats pour des postes CDD dans une société relevant de l'OCP. De même, le président et les membres du conseil municipal ont été accusés d'avoir tenté d'attribuer 3 postes vacants à la commune de façon illégale. Ces recrutements ont été annulés par les autorités provinciales.

Al Jarida

Gestion des catastrophes : nullité totale

L'ampleur des dégâts provoqués par les inondations qui sévissent au Maroc révèle l'inefficience des infrastructures et la précarité des équipements. Aucune procédure d'intervention et aucune maîtrise de gestion précisant les intervenants, les moyens à affecter et les secours à prévoir.

La Gazette du Maroc

Les médecins traduisent en justice Yasmina Baddou

Le non respect des articles 51 et 52 du code de la famille ainsi que de l'article 64 du statut de la fonction publique, la violation du principe de non-discrimination et le retard dans l'affectation de la promotion 2007 constituent les raisons qui ont poussé les médecins mariées à traduire en justice la ministre de la santé.

Annahar Al Maghribia

Baddou : le personnel médical sera indemnisé pour la permanence et la garde

La ministre de la santé et le SNSP, lors de la réunion tenue mardi, ont convenus d'indemniser les infirmiers et les médecins pour les séances de permanence et de garde, d'appliquer la RAMED, de motiver le staff et de mettre à niveau les infrastructures.

Assabah

Rabat : 500 millions, s'agit-il d'un pot de vin ou d'un don ?

Le conseil de la ville de Rabat a consacré, au titre de l'année 2007, un budget de 500 millions pour des associations dont la liste a été précisée lors de sa dernière assemblée générale. Certains élus semblent être les seuls bénéficiaires de cette somme, car un grand nombre d'associations a été créé par ces élus pour bénéficier des aides et soutiens qui sont allouées aux personnes nécessiteuses. La somme a été saisie par les autorités suite aux doutes qui entouraient les associations bénéficiant de ce don.

Achourouk

Un nouveau scandale au CIH dont le protagoniste est le DG

Khalid Alioua, DG du CIH, avait acheté en 2006 deux appartements de haut standing à Casablanca appartenant à la Banque. La cession de ces biens, estimés par un expert à 7 902 000 DH, s'est faite pour le montant dérisoire de 1 705 000 DH et ce sans recours à une procédure d'appel d'offre. Khalid Alioua était à la fois vendeur et acquéreur.

Alhayat